



Fiche d'inscription

Centre de loisirs LOUVEMONT

RESPONSABLE :

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

N° TEL :

PORTABLE (s) :

N° SECURITE SOCIALE :

Régime

CAF

MSA

Autres (précisez)

Numéro Allocataire :

QF :

E-MAIL :

ENFANT :

NOM - PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Présence (prévisionnelle)	Lundi 17 février	Mardi 18 février	Mercredi 19 février	Jeudi 20 février	Vendredi 21 février
Matin					
Repas					
Après midi					

Merci de mettre une croix quand l'enfant sera présent

RECOMMANDATIONS DES PARENTS : (allergie, première fois qu'il fréquente un accueil, ...)

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant
déclare exact les renseignements portés sur cette fiche,

- autorise le responsable du centre de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer toutes interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, selon les prescriptions du corps médical.
- autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités proposées par le centre de loisirs (sorties, piscine, activités sportives, etc...).
- autorise mon enfant à quitter SEUL le centre à la fin des activités. Préciser l'heure :
- autorise que l'image (photo ou vidéo) de mon enfant soit diffusée.

Le à

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES :

L'ENCADREMENT :

Les enfants et les jeunes sont encadrés durant tout le séjour par une équipe d'animateurs titulaires du BAFA, sous la responsabilité d'un(e) directeur(rice) diplômé BAFD. La direction permanente du CCHM veille également au bon fonctionnement du groupe. L'équipe de permanents dispose d'une solide expérience pour accueillir et accompagner les enfants et les jeunes tout au long de leurs vacances.

LES ACTIVITES :

L'équipe d'animation élabore un programme pédagogique pour que chacun puisse participer et s'investir à son rythme. Les activités proposées sont pratiquées dans un souci permanent de sécurité. Les animations sportives spécifiques sont encadrées par des professionnels dans le respect de la législation.

LA SANTE :

La fiche sanitaire de liaison remplie par les parents est obligatoire, n'hésitez pas à joindre une feuille complémentaire à l'attention du directeur pour préciser les particularités médicales de votre enfant.
CMU : l'attestation est obligatoire pour le remboursement des soins.

Si votre enfant a un traitement médical en cours : N'oubliez pas de le mettre dans le bagage le jour du départ avec le double de l'ordonnance en précisant sur chaque boîte le nom de l'enfant et les doses prescrites. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.